Envoyé en préfecture le 27/03/2020
Reçu en préfecture le 27/03/2020
Affiché le 30/03/2020
ID : 082-228200010-20200309-CD20200309_5-DE

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 9 MARS 2020

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
en application de la délégation octroyée au président par la délibération du 28 avril 2015

Période du 31 août 2019 au 23 janvier 2020

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
SMACL Chèque n° 4497917	RC ASE	03/05/19	Dégradations au CDEF - porte et extincteurs (Budget annexe)	1 824,84 €	Acompte
SMACL Chèque n° 4498157	RC ASE	03/05/19	Dégradations au CDEF - porte et extincteurs (Budget annexe)	400,00 €	Solde
SMACL Chèque n° 6058951	Dommage aux biens	13/06/19	Effraction au collège et au gymnase de Negrepelisse	7 671,50 €	Acompte
SMACL Chèque n° 4402462	Dommage aux biens	01 au 02-07-2019	Vol avec effraction à l'Antenne de Lauzerte	1 036,46 €	Solde
SMACL Chèque n° 4405620	Dommage aux biens	19/10/18	Dégradation du parapet de pont à Labastide Saint Pierre	2 753,79 €	Solde
SMACL Chèque P503	Dommage aux biens	22/02/19	Incendie au CTD	117 912,50 €	Acompte
SMACL Chèque P503	Dommage aux biens	22/02/19	Incendie au CTD	1 536,00 €	Acompte

TOTAL (tous budgets confondus)	**133 135,09 €**
Budgets annexes	2 224,84 €
TOTAL SERVICE 30008	130 910,25 €